

## UNE CRISE DU LOGEMENT EXACÉRBERÉE

*La crise sanitaire liée à la COVID-19 a mis en évidence l'incapacité croissante du marché locatif privé à répondre aux besoins des locataires à modeste et à faible revenu.*

**Véronique Laflamme**

L'auteure est organisatrice communautaire et porte-parole du FRAPRU

Depuis plusieurs années déjà, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) parle de crise du logement pour faire écho à la réalité des ménages locataires qui consacrent une part disproportionnée de leur revenu à se loger ou qui occupent des logements trop petits ou délabrés. Dans un contexte où plusieurs d'entre eux ont perdu une partie importante de leurs revenus depuis le début de la pandémie de COVID-19, la rareté des logements disponibles et l'augmentation des loyers deviennent un problème encore plus criant, tout comme l'accès à un logement salubre et adéquat.

Alors que le taux général d'occupation des logements locatifs est à son plus bas en 15 ans, les logements à bas loyer tendent à disparaître, tout comme les maisons de chambres. Devant les 370 ménages locataires sans bail le 1<sup>er</sup> juillet dernier – dont certains étaient toujours sans logis plus de deux mois après la journée traditionnelle des déménagements au Québec – et la multiplication des campements de personnes sans logis, on ne peut plus nier la gravité de la crise en cours.

Les conséquences de la crise sanitaire se sont ajoutées à celles, déjà dramatiques, de la crise préexistante du logement, rendant encore plus difficile l'accès à l'information sur l'aide d'urgence de même que la recherche de logement pour les ménages les plus



Homme sans logis dans un campement improvisé par des personnes en situation d'itinérance aux abords de la rue Notre-Dame à Montréal, le 28 août 2020. Photo : PC/Paul Chiasson

vulnérables. Cette situation, doublée de l'absence de mesures de protection adéquates, a aussi laissé plus de place aux abus et à la discrimination de la part des propriétaires.

Parmi les personnes les plus affectées, on compte les prestataires des programmes d'assistance sociale, pour qui l'accès aux mesures comme la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et aux ressources communautaires habituelles est fort restreint, voire inexistant. Les femmes victimes de violence conjugale subissent aussi durement les contrecoups de la double crise. Dans l'impossibilité de trouver un logement adéquat à un prix qu'elles sont en mesure de payer, elles se trouvent dans l'obligation de demeurer plus longtemps dans les maisons d'hébergement ou, pire, de retourner sous le même toit qu'un conjoint violent. La pandémie a aussi mis à la rue des personnes qui vivaient des situations d'itinérance cachée, et ce, alors que les refuges pour personnes en situation d'itinérance débordaient déjà avant la pandémie.

Ajoutons que le surpeuplement des logements, corollaire au manque de grands logements et à leur cherté, a de graves effets sur la santé physique et mentale des personnes, et cela d'autant plus en période de confinement pro-

longé. Comment se placer en isolement sans l'espace nécessaire pour le faire? Il en va de même pour les personnes locataires vivant dans des logements insalubres qui, forcées de vivre dans un milieu malsain, sont plus à risque de voir leur santé se détériorer.

Considérant que le logement est un déterminant de la santé, il est urgent de protéger et de renforcer le droit au logement pour les locataires les plus vulnérables. La deuxième vague de la pandémie et l'arrivée de la saison froide mettent en exergue l'urgence de faire de réelles priorités pour les gouvernements. À court terme, le gouvernement québécois devra réinstaurer rapidement un moratoire sur les évictions. Il devra aussi adopter de meilleures mesures de soutien financier en prenant réellement en compte les personnes sans emploi et à faible revenu laissées de côté durant la première vague. Il sera aussi nécessaire de réquisitionner ou d'acquérir des hôtels ou des immeubles vacants en plus d'ouvrir des refuges d'urgence en nombre suffisant pour loger les personnes en situation d'itinérance.

Pour se sortir de cette crise permanente du logement, dans laquelle sont plongées des milliers de personnes, il faut une alternative au marché locatif